



**Bienvenue !
Le volume du bac
correspond-il à ton
foyer ?**

**Je ne sais pas.
Comment fait-on
pour vérifier ?**



➤ **Regarder sur la collerette du bac (partie grise), juste devant vous à droite (Exemple 120 litres).**



➤ **Vérifier avec la règle de dotation, ci-dessous :**

Foyer 1 ou 2 personnes	120 litres
Foyer 3 personnes	180 litres
Foyer 4 personnes et plus	240 litres

DOTATION

**Conforme à la
composition du foyer**

Aucune
démarche

Non Conforme à la composition du foyer

Procéder
à l'échange du bac
dans les meilleurs délais.

Si vous souhaitez conserver
le bac de volume supérieur
➔ Contacter le  **POINT INFOS**
dans les meilleurs délais.

IMPORTANT : Conformément au règlement du service, l'apport des ordures ménagères est interdit en déchèteries.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :



Service Environnement
284 Rue Nationale
36400 LA CHATRE

A la permanence UNIQUEMENT
Lundi de 9h00 à 12h00
Mercredi de 13h30 à 16h30
Jeudi de 13h00 à 16h30

Courrier : Place du Général de Gaulle
36400 LA CHATRE

Téléphone : 02 54 62 10 16

Mail : ambassadeurdetri@cc-lachatre-stesevere.fr

Site internet :

<https://serviceenvironnement.wixsite.com/tritou>